

La culture à Strasbourg : les chiffres-clés

I) Un secteur intégré dans le tissu économique local, facteur d'innovation et d'attractivité pour la Ville

- Un secteur d'emplois dynamique

L'étude Régionale conduite en 2009, par la DRAC et l'Insee confirme le poids de l'agglomération strasbourgeoise en matière d'emplois culturels. Structurellement, l'emploi culturel à Strasbourg reflète les caractéristiques constatées au plan européen : un secteur fragile mais dynamique, fortement ancré sur le territoire, des emplois qualifiés et transversaux notamment en raison de la pratique du multi-salariat.

- **12 100 personnes en Alsace dont 8 500 à Strasbourg exercent une profession culturelle parmi eux 40 % exerçaient dans une structure culturelle. L'emploi dans ces métiers a progressé de 23 % en 6 ans** plus particulièrement pour les non salariés + 45 % et de 13 % pour les salariés. A titre d'exemple le nombre de graphistes et de plasticiens a triplé.
- **Le taux de croissance en matière de création d'établissement est de 12 % par an** (contre 10 % pour les autres secteurs). 50 % de ces établissements ont été créés après 2000.
- On note également **une croissance significative de + 30 % en 6 ans de l'emploi culturel au sein des autres secteurs économiques** tel que les designers dans la branche industrie.
- **25 % des emplois relèvent du secteur public**, la presse étant le 1^{er} employeur. 4% des établissements employeurs compte plus de 10 salariés 4%. Les associations sont particulièrement bien représentées 900 sur Strasbourg. Les établissements culturels relevant du spectacle vivant et des activités artistiques représentant 40 % de ce secteur.
- Le niveau de formation des personnes exerçant dans ces métiers est particulièrement élevé **55 % ont des diplômes universitaires**, contre 5 % sans diplôme alors que dans d'autres secteurs il atteint 13 %.
- **¼ de ces emplois sont exercés à temps plein, 2 emplois sur 3 représentent 500 heures par mois** en conséquence le multi salariat est fréquent.
- **La question de la stabilité de l'emploi varie en fonction des métiers** et l'exercice d'une activité professionnelle secondaire à côté de l'activité principale au titre de professions culturelles est particulièrement développé. (cf. annexe 1)
- **Les artistes et techniciens du spectacle sont pour 92% des bénéficiaires du régime de l'intermittence** parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi du secteur culturel.
- **La population indemnisée en 2007 en Alsace était de 1 021 personnes** soit 545 au titre de l'annexe 8 et 476 de l'annexe 10 : 476
- **Le bassin de Strasbourg compte 1 441 demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi dans un métier de la culture (famille rome 21)**, parmi lesquels 816 sont intermittents du spectacle
- Le territoire strasbourgeois compte un nombre important de **bénéficiaires des minimas sociaux qui déclarent développer des projets dans le domaine artistique ou culturel**. Au titre des travaux de la Commission Locale d'Insertion, on estime qu'ils représentent près de 170 personnes au titre de l'accueil assuré par l'OGACA. Cette population est plus largement évaluée à **près de 350 personnes par an**.

Par ailleurs, la Ville emploie plus de 1 000 agents à la direction de la culture, qui comprennent tous les personnels artistiques, scientifiques et administratifs des établissements en régie, ainsi que les équipes de l'action culturelle. La Ville est également un important employeur d'intermittents du spectacle, 561 en 2008.

- **Un facteur d'attractivité pour l'agglomération strasbourgeoise**

Aujourd'hui, 73% des séjours touristiques en Alsace sont motivés par des activités culturelles, ce qui montre à la fois l'importance du tourisme comme facteur d'attractivité, et la nécessité de poursuivre une politique dynamique et ouverte sur l'extérieur.

Composante essentielle du tourisme urbain, le tourisme culturel profite largement à la Ville de Strasbourg. Ainsi, l'ouverture récente du musée Tomi Ungerer et la réouverture du musée historique ont contribué à une forte augmentation de la fréquentation des musées de la Ville en 2008.

Plusieurs monuments et équipements Strasbourgeois attirent chaque année plus de 100 000 visiteurs : la Cathédrale, le musée d'art moderne et contemporain (127 000 visiteurs en 2007)...

- **Des retombées économiques présentes mais mal mesurées**

Rappelons que le secteur des activités culturelles comporte 14 volets d'activité. Ceci reflète déjà l'étendue de son importance.

- Les retombées directes concernent à la fois les entités économiques pour les emplois, les productions, les impôts et taxes acquittés et les prestataires directs et fournisseurs de ces entités
- Les retombées indirectes concernent les dépenses des touristes, des excursionnistes et des résidents de la région et des régions limitrophes.

L'analyse d'impact de l'activité culturelle repose sur le concept économique de multiplicateur et sur la prise en compte de l'ensemble des retombées directes et indirectes d'une dépense culturelle. Une telle analyse, technique et de longue haleine, reste à produire concernant l'impact de la dépense culturelle en Alsace et à Strasbourg.

Les études d'impact réalisées en France ou en Europe indiquent toutes que l'investissement culturel génère des revenus au multiple. Ainsi les retombées économiques du Festival d'Avignon en 2007 sont estimées à 23 millions d'euros pour un budget de 10 millions d'euros dont 6 millions de financements publics. Celles du Festival de la BD d'Angoulême à 10 millions d'euros pour un budget de 3,5 millions d'euros dont 1 million de subventions de la ville.

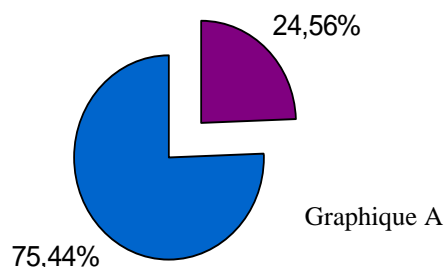
A titre d'exemple, Strasbourg Festivals, qui réunit sept festivals de création de la Ville, réinjecte directement chaque année dans l'économie locale plus de 2,5 millions d'euros, soit 51% de leurs budgets cumulés. On peut estimer que l'impact économique de cette dépense dépasse largement cette somme si l'on additionne les retombées directes, indirectes et induites.

II) Un effort majeur de la Ville pour la promotion et le soutien des activités culturelles

- **Le budget de la direction de la culture de la Ville de Strasbourg**

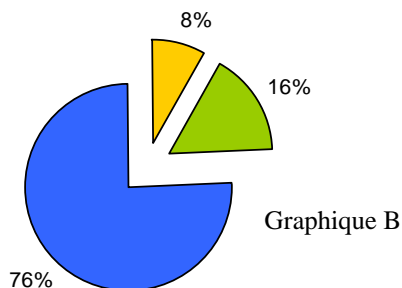
Sur les 314 millions d'euros du budget de fonctionnement 2008 (y compris les frais de personnels) de la Ville de Strasbourg, 77 millions, soit 24% de ce budget, sont gérés par la direction de la culture. Ce budget permet de financer les établissements gérés en régie, de subventionner 197 associations et grandes manifestations culturelles. La Ville de Strasbourg a également consacré 13,3% de son budget d'investissement, soit plus de 20 millions d'euros, à la culture.

Le soutien de la Ville à la culture n'est pas que financier, celle-ci mettant à disposition des acteurs culturels à la fois ses équipements et l'expertise de ses agents.



Total budget Ville (et Œuvre Notre-Dame)	314 549 410 €
Budget Culture	77 258 009 €
Budget autres secteurs	237 291 401 €
Part de la culture dans le budget Ville	24,56%

La Ville de Strasbourg a ainsi consacré en 2008 plus de 24% de ses dépenses de fonctionnement aux activités culturelles



Dépenses d'action culturelle de la dir. culture	25 950 000 €
Dépenses de personnel et frais généraux de la dir. culture	51 310 000 €
Reste Budget Ville	237 291 401 €

Le budget de la culture de la Ville se subdivise en deux parties. Les dépenses d'action culturelle, qui financent le fonctionnement direct des institutions et des associations, s'élèvent à 26 millions d'euros, soit 8% du budget total de la Ville. La seconde partie s'élève à 51 millions d'euros, soit 16% du budget de la Ville, et est consacrée en majorité au personnel en charge des établissements culturels gérés en régie par la Ville.

- L'effort financier de la Ville de Strasbourg

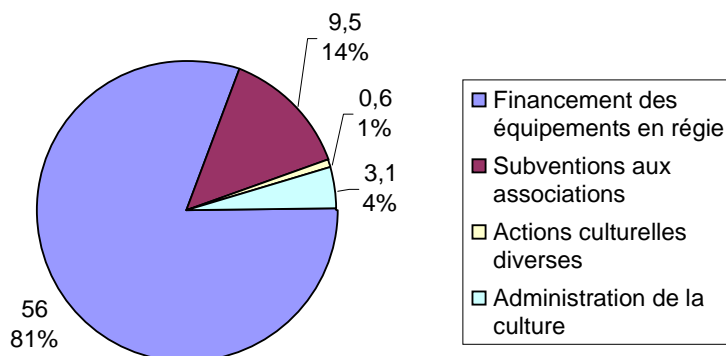
La somme de 77 millions d'euros est une réalité budgétaire. Pour mesurer l'effort financier net de la Ville de Strasbourg, il faut cependant déduire de ce budget les aides que la collectivité reçoit de ses autres partenaires institutionnels (Etat et collectivités territoriales) ainsi que les recettes propres des établissements en régie. Ces aides et recettes s'élèvent au total à 8 millions d'euros. L'effort financier net de la Ville est donc de **69 millions d'euros** environ.

Ces **69 M€** environ se décomposent de la manière suivante :

- 56 M€**: financement des établissements gérés en régie
- 9,5 M€**: subventions aux associations
- 0,6 M€**: actions culturelles diverses
- 3,1 M€**: administration de l'action culturelle

III) Répartition de l'effort financier de la ville en 2008

Graphique C : représentation graphique de l'effort financier de la ville pour la culture (en millions d'euros et en pourcentage de l'effort financier total).



Liste des établissements gérés en régie par la Ville :

- Orchestre Philharmonique
- Musées
- Médiathèques municipales
- Conservatoire
- Ecole supérieure des arts décoratifs
- Archives
- TAPS.

* L'Opéra du Rhin, géré en syndicat mixte, a été intégré dans les dépenses consacrées aux établissements gérés en régie.

Les 9,5 M€ de subventions sont réparties entre 197 associations et festivals.

Les actions culturelles diverses correspondent principalement au financement de l'école de danse, de la boutique culture, ainsi qu'à la commande publique artistique et aux manifestations culturelles organisées par l'action culturelle (4 temps forts de la lecture publique, village culturel...).

Tableau D : répartition détaillée de l'effort financier de la Ville de Strasbourg en 2008 (direction de la culture)

		Budget réalisé en 2008			Subventions 2008	
		Dépenses de Fonctionnement	Frais de personnel et autres	Total	Recettes de la ville	Subvention nette (effort financier de la ville)
Régies et syndicat mixte de l'Opéra	Musées	2 695 951 €	12 911 147 €	15 607 098 €	1 467 690 €	14 139 408 €
	Médiathèques	972 647 €	9 310 078 €	10 282 725 €	392 935 €	9 889 790 €
	Conservatoire	402 461 €	7 389 511 €	7 791 972 €	1 357 711 €	6 434 261 €
	Ecole Supérieure des Arts Décoratifs	491 602 €	5 068 717 €	5 560 319 €	1 382 464 €	4 177 855 €
	Orchestre Philharmonique	1 879 231 €	9 801 091 €	11 680 322 €	2 535 424 €	9 144 898 €
	Théâtre/Opéra du Rhin	8 075 309 €	1 298 013 €	9 373 322 €	8 322 €	9 365 000 €
	Archives	286 103 €	1 365 796 €	1 651 899 €	0 €	1 651 899 €
	TAPS	1 029 515 €	1 048 388 €	2 077 903 €	159 021 €	1 918 882 €
			64 025 560 €		56 721 993 €	
Principaux associations et festivals	ARTEFACT			2 253 402 €		520 000 €
	Théâtre Jeune Public			2 883 736 €		1 125 000 €
	Pôle Sud			1 749 737 €		1 060 000 €
	Le Maillon			3 320 779 €		2 415 000 €
	Musica			2 251 765 €		420 362 €
	Festival de Musique			1 147 000 €		220 000 €
	Jazz d'or			570 313 €		136 000 €
	Quatre 4.0			1 625 877 €		510 000 €
	Odysée			720 000 €		163 200 €
Friche Laiterie			210 773 €		150 000 €	
			16 733 382 €		6 719 562 €	
Subventions aux 197 autres associations					3 011 715 €	
Administration					3 100 000 €	
Effort financier de la ville de Strasbourg					69 553 270 €	

IV) Le budget culture de la Communauté urbaine en 2008, et les interventions culturelles des autres directions opérationnelles de la Ville

- Le budget culturel de la CUS

La Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) intervient également dans le domaine de la culture, via son réseau de médiathèques, son fonds de soutien à l'audiovisuel, et le fonds de concours aux grandes salles de spectacle.

En 2008, la CUS a consacré 7,5 M€, soit 1,1% de son budget de fonctionnement, à la culture, dont 4,1 M€ pour les médiathèques, 2,1 M€ pour le conservatoire, 850 000 € de fonds de concours aux grandes salles de spectacle et 514 000 € pour les écoles de musiques.

Elle a consacré 4,3% de son budget d'investissement, soit 37 M€, à la culture, avec des opérations pluriannuelles telles que la construction du Zénith, de la médiathèque Malraux, ainsi que le fonds de soutien à la production audiovisuelle (571 000 €).

- La participation des autres directions de la Ville et de la Communauté urbaine

La direction de la culture n'est pas la seule direction active dans le domaine culturel. Ainsi, en 2008, la direction de l'éducation et de la petite enfance a consacré près de 680 000 € à des activités culturelles périscolaires.

La direction des affaires européennes et internationales a contribué à hauteur de 210 000 € à des actions culturelles (Animaliter 72 000 €, résidences d'artistes 24 000 €, Japan Week 102 000 €), la direction de l'économie à hauteur de 21 000 € (en 2009, pour le salon du Patrimoine).

Au titre des CUCS (contrats urbains de cohésion sociale), 150 000 € en moyenne sont consacrés chaque année au financement d'actions culturelles (hors financements par la direction de la culture). La direction de l'Animation urbaine gère également les aides que la Ville de Strasbourg octroie à Food Culture (220 000 €), le Marché de Noël (730 000 €), la Nuit des Etoiles (340 000 €) ou encore les illuminations de la Cathédrale (120 000 €).